

REQUALIFICATION DE LA RUE DE SERPAIZE
A VIENNE

BILAN DE LA CONCERTATION

(Concertation du 23 Novembre 2023 au 8 janvier 2024)

SOMMAIRE	2
1. INTRODUCTION	3
2. LES OBJECTIFS DU PROJET ET PRINCIPES D'AMENAGEMENT	3
3. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	4
4. MODALITES DE LA CONCERTATION	4
5. LA PARTICIPATION	4
6. LES CONTRIBUTIONS	5
6.1. CONTRIBUTIONS LORS DE LA REUNION PUBLIQUE	5
6.2. CONTRIBUTIONS SUR LES REGISTRES PAPIER	5
6.3. CONTRIBUTIONS SUR LA PATEFORME DE CONCERTATION	5
6.4. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS	5
7. CONCLUSION	6
LES ANNEXES	6
DOSSIER DE CONCERTATION	6
DELIBERATION DU 31 JANVIER 2023 : LANCEMENT DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. INTRODUCTION

Le quartier prioritaire de la Vallée de Gère à Vienne, comprenant 2770 habitants, se caractérise par plusieurs atouts (richesse du patrimoine, mixité des fonctions, proximité du centre-ville...) mais également des dysfonctionnements urbains importants, tels que son enclavement ou la vétusté des espaces publics, qui ont conduit à son inscription au nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) en 2014 pour bénéficier d'interventions sur le cadre urbain.

Suite aux études conduites dans le cadre du protocole de préfiguration et à la finalisation de la programmation, la convention de rénovation urbaine avec l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine) a été signée par l'ensemble des partenaires le 23 septembre 2019. Le projet conventionné représente un total de 23,7 M d'euros HT dont près de 8M d'euros consacrés au réaménagement d'espaces publics et résidentiels.

L'un des axes essentiels de cette convention repose en effet sur la requalification de l'ensemble des espaces publics du quartier prioritaire, intervention indispensable à l'amélioration du confort d'usage et au gain d'attractivité du quartier. Associée à la réhabilitation de l'habitat et à la dynamisation des commerces, elle est à même de modifier l'image de la vallée de Gère et d'en structurer les usages. Cette intervention, conduite essentiellement par la Ville de Vienne et Vienne Condrieu Agglomération, est soutenue financièrement par la Région Auvergne Rhône-Alpes et par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Ainsi, plusieurs secteurs ont été identifiés au sein du quartier sur lesquels les chantiers se déploient progressivement. Chaque secteur fait l'objet d'une démarche spécifique, s'inscrivant dans un plan général et respectant une cohérence formelle à l'échelle du quartier. En 2021-2022, la place de la Futerie a été requalifiée de manière à conforter son rôle de centralité, avec l'extension des espaces piétonniers et leur végétalisation. En 2023, la Ville a poursuivi par le réaménagement d'un ensemble d'espaces (rue de Gère, place de l'église, place des Palabres...) visant à apaiser la circulation, valoriser le parvis de l'église et les liaisons entre la Gère et le cœur de quartier. A partir de 2025, elle conduira les travaux de requalification de la place Drapière, pour lui redonner une fonction mieux définie suite à la démolition de la résidence Albert Thomas par Advivo.

Après l'aménagement paysager des bords de Gère conduit en 2021, Vienne Condrieu Agglomération s'apprête également à intervenir sur un espace clé du quartier, la rue de Serpaize, située en frange nord du QPV (quartier de la politique de la ville). La rue de Serpaize relie la route départementale N°502 au quartier de Guillemottes. Elle constitue un des axes de liaison important entre la ville et son hôpital. Elle est également un support de transit relativement structurant entre la vallée du Rhône, et les communes du nord-est du territoire de l'Agglo, Serpaize, Villette, et Luzinay.

Etant donnée l'ampleur du programme ANRU, l'agglo a souhaité lancer une procédure de concertation facultative sur la requalification de la rue de Serpaize.

2. LES OBJECTIFS DU PROJET ET PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Cette rue dessert notamment l'école Ferdinand Buisson.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- Conforter et sécuriser les espaces dédiés aux piétons, sécuriser les traversées de chaussées aujourd'hui inconfortables ;

- Apaiser la circulation ;
- Verdir la rue afin de lutter contre les ilots de chaleur, en y implantant des arbres et en développant les plantations en strate basse ;
- Améliorer le cadre de vie des résidents en requalifiant l'espace public, en y aménageant des espaces confortables et accueillants ;
- Restituer une perméabilité au sol, et privilégier l'infiltration des eaux de pluie in situ, dans le double objectif de lutter contre les ilots de chaleur urbains et de contribuer à une meilleure gestion des eaux de pluies ;

3. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation sont les suivants :

- Fournir une information claire sur le projet d'aménagement
- Permettre l'expression des attentes et points de vue
- Optimiser le projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter

4. MODALITES DE LA CONCERTATION

Les modalités mises en place par Vienne Condrieu Agglomération pour cette concertation sont les suivantes :

- La concertation s'est déroulée du 23 novembre 2023 au 8 janvier 2024.
- Un dossier de concertation a été mis à disposition du public :
 - o sur internet, sur la plateforme <https://vienecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>
 - o au format papier, au centre social de la vallée de Gère

Ces informations ont également être relayées au moyen de divers supports tel que des tracts, journaux et/ou magazines locaux, site internet de la Commune de Vienne, réseaux sociaux.

- Une réunion publique a été organisée le 23 novembre 2023 dans l'école Ferdinand Buisson au cours de laquelle le projet a été présenté par l'architecte paysagiste et les représentants de Vienne Condrieu Agglomération. Une séance de questions réponses s'en est suivie.
- Les attentes, observations et propositions du public ont été recueillies par le biais des supports suivants :
 - o L'espace internet dédié (<https://vienecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>)
 - o Le registre papier mis à disposition du public au centre social de la vallée de la Gère

5. LA PARTICIPATION

Quelques chiffres pour résumer la participation du public à cette procédure de concertation :

Nombre de contributions sur la plateforme de concertation	1
Nombre de visiteurs sur la plateforme de concertation	167

Nombre de contributions sur le registre papier	0
Nombre de participants à la réunion publique	15 environ

6. LES CONTRIBUTIONS

6.1. CONTRIBUTIONS LORS DE LA REUNION PUBLIQUE

13 questions ont été soulevées lors de cette réunion publique.

6.2. CONTRIBUTIONS SUR LES REGISTRES PAPIER

Le registre papier est demeuré vierge.

6.3. CONTRIBUTIONS SUR LA PLATEFORME DE CONCERTATION

1 contribution a été transmise sur la plateforme dédiée à la concertation du projet.

La contribution concerne :

Rubriques	Nombre de contributions
Projet global	1
Végétalisation	0
Autre thématique	0
Total général	1

6.4. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS

Au total 14 contributions ont été formulées (total des contributions sur la plateforme et des questions formulées en réunion).

Les thèmes les plus souvent abordés sont les suivants :

- Le projet global : cité 11 fois
- Autre thématique : les modes doux : cité 2 fois

D'autres thématiques telles que, le calendrier, la qualité et l'aspect des revêtements, le périmètre de la concertation ... ont été citées 1 fois.

Après analyse,

- 10 contributions ou questions sont prises en compte pour la poursuite des études, la faisabilité technique et budgétaire étant à vérifier. Elles concernent l'occupation de l'espace public, les cheminements piétons et les aménagements cyclables.

- 3 contributions ne sont pas retenues ou n'appellent pas de suite car ne répondent pas à l'objet de la concertation, à l'objectif de l'aménagement, au périmètre du projet, ne sont pas techniquement réalisables ou n'entrent pas dans le champ de compétences de Vienne Condrieu Agglomération.

7. CONCLUSION

Les objectifs de la concertation sont atteints :

- L'information sur le projet de requalification a été diffusée au public sur de multiples de supports en cohérence avec les modalités prédéfinies
- Le public a pu exprimer ses attentes, questionnements et points de vue (14 contributions)
- Vienne Condrieu Agglomération peut s'appuyer sur le bilan de cette concertation dans le cadre de la mise au point des études d'avant-projet.

LES ANNEXES

DOSSIER DE CONCERTATION

L'ensemble des documents mis à disposition du public est disponible sur la plateforme Vienne Condrieu Concertation <https://viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>